

8 Société et Culture

Transports terrestres/ A la suite du dépôt d'un préavis de grève lundi par les transporteurs

Justin Ndoundangoye désamorce la crise



Justin Ndoundangoye invite les transporteurs à réfléchir avec son administration sur des sujets brûlants.

Abel EYEGHE EKORE

Libreville/Gabon

EN réponse au préavis de grève déposé le lundi 29 avril 2019 par la coalition des transporteurs terrestres, au cabinet du ministre des Transports, pour une grève de 5 jours à partir du lundi 6 mai prochain

jusqu'au vendredi 10 du même mois, Justin Ndoundangoye, le chef de ce département ministériel, a rencontré les membres de ladite coalition mardi dernier à son cabinet. Il s'agissait essentiellement de discuter pour voir comment, ensemble, mettre en place un plan de travail, à partir de ce jeudi 2 mai, qui regroupera les syndicalistes et les responsables du ministère des Trans-



La séance de travail ayant réuni les différentes parties.

ports, afin d'examiner ensemble les points saillants nécessitant des solutions urgentes, à propos des phénomènes de contrôles routiers abusifs et du racket dont les transporteurs disent être victimes. « Il faut préciser que le président de la République a prescrit, lors du Haut conseil de l'investissement, aux membres du gouvernement de se lancer dans une réflexion pour améliorer les conditions de transports des populations (...). Cette priorité nous a été rappelée par le Premier ministre dans la lettre de cadrage qu'il nous a adressée. Nous allons donc d'abord revoir le cadre législatif et réglementaire, pour savoir qui est autorisé à faire quoi en matière de contrôle. Il va falloir que

l'on délimite les zones de contrôle des uns et des autres, que l'on procède à la réduction des contrôles, notamment en créant des espaces de contrôles communs où l'on peut avoir plusieurs forces par exemple, si besoin y est. Mais tout cela n'incombe pas au seul ministère des Transports. Nous allons, après avoir travaillé cette semaine, apporter les résultats sur la table du Premier ministre, afin que le gouvernement se saisisse du dossier pour qu'une solution définitive soit trouvée », a souligné le ministre des Transports, Justin Ndoundangoye. Le porte-parole de la coalition des transporteurs, Jean Robert Menié, a à son tour exprimé sa satisfaction au terme de cette



Jean Robert Menié, président et porte-parole de la coalition des transporteurs, satisfait au sortir de la réunion avec le ministre de tutelle.

séance de travail avec le ministre. Une rencontre plutôt rassurante donc pour le porte-parole des transporteurs qui a déclaré: « Nous sortons d'ici satisfaits. Le ministre nous a plutôt rassurés. Nous entrons en séance de travail dès ce jeudi. C'est déjà là un signe de sa volonté de tout mettre en œuvre pour que nous puissions trouver satisfaction à nos revendications. Le ministère et nous

sommes des partenaires. Nous ne sommes pas là pour faire la grève pour la grève. Notre objectif n'est pas de paralyser l'économie de notre pays. Nous voulons juste nous faire entendre. Et avec la détermination du ministre, nous osons espérer que le bout du tunnel se dessine. Nous irons donc vers notre base pour lui faire le compte-rendu de cette réunion et nous prendrons la décision tous ensemble. »

Prévention des risques professionnels

Sécurité et santé au cœur de l'avenir du travail

E. NDONG-ASSEKO

Libreville/Gabon

REUNIS autour de trois thèmes distincts (pour autant d'événements), à savoir : "Sécurité, santé et avenir du Travail" (pour la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail) ; "Construire les bases d'une prévention durable en milieu du travail en Afrique : un défi pour tous" (pour la Journée africaine de la prévention des risques professionnels) et "Faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent" (pour le centenaire de l'Organisation internationale du travail (OIT), les acteurs des problématiques de prévention de risques professionnels et de la sécurité sociale ont échangé toute la journée du 30 avril dernier à Libreville. Les travaux étaient répartis en trois panels : "Leadership et promotion de la sécurité et santé au travail" ; "L'apport d'un partenariat tripartite dans l'amélioration des conditions visant à un travail décent" et "Le retour d'expérience sur la fonction sécurité et santé au travail, rôle et importance en entreprise". Secrétaire général du ministère du Travail, Caroline Mimboui a relevé l'osmose de ces trois événements : « La communauté interna-

tionale célèbre les 28 et 30 avril de chaque année la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail et la Journée africaine de la prévention des risques professionnels. A ces deux événements s'ajoute, exceptionnellement cette année, la commémoration du centenaire de l'Organisation internationale du travail (OIT) », a-t-elle dit. Avant de décliner les enjeux de ces commémorations : « La célébration jumelée de ces événements vise, d'une part, à faire prendre conscience aux travailleurs, employeurs et leurs organisations, et aux pouvoirs publics, de l'existence des risques professionnels et les dangers auxquels sont exposés quotidiennement les salariés, et la nécessité de les prévenir, d'autre part. » Les problématiques de sécurité, de santé au travail, de prévention de risques professionnels tiennent de plus en plus une place prépondérante dans la vie des entreprises. Au Gabon, devait-elle ajouter : « la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a enregistré entre 2015 et 2018 plus de 10 000 accidents du travail pour un coût total en réparation de près de 6 milliards de francs. » Elle a donc salué « cette initiative qui est un bel exemple pour notre pays, dans la mesure où elle réunit tous les



Le secrétaire général du ministère du Travail, Caroline Mimboui (c), livrant son propos.



Les participants à l'ouverture de la cérémonie.

acteurs en charge des questions de sécurité et de santé au travail, dans l'optique de la consolidation de la synergie d'actions entre ces derniers et l'institution d'une culture nationale de prévention. » Se réjouissant de ce que « cette conférence-débat est un atout pour la vulgarisation de la réglementation en matière de sécurité et de

santé au travail, mais aussi pour un échange d'expériences dans ce domaine », Mme Mimboui l'a l'inscrite dans le prolongement du lancement de la campagne « Vision Zéro » en Afrique centrale (...) dont notre engagement à tous devrait porter sur un changement de paradigme au sein de nos différentes organisations pour aboutir à « zéro risque,

zéro accident et zéro mort ». Après les débats sur les trois panels, le directeur général de la Sécurité et Santé au Travail au ministère de la Fonction Publique, de l'Innovation, du Service public et du Travail, Yannick Ondo, a dit toute sa satisfaction quant aux échanges enrichissants qui ont marqué le

développement de ces thématiques. Il a également encouragé toute initiative visant à renforcer la prise de conscience de la nécessité de renforcer les mesures tenant à prévenir tout ce qui peut constituer un obstacle au bien-être des travailleurs dans leur environnement professionnel.

